



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL  
séance du vendredi 31 janvier 2014

-----  
**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

00-16	ESPLANADE DU PRE DES PECHEURS – AMENAGEMENT – MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE – PRESTATIONS D'ETUDES SUPPLEMENTAIRES – FIXATION DU COUT DE REALISATION DES TRAVAUX – AVENANT N°2 – AUTORISATION DE SIGNATURE
-------	---

Nous avons bien eu raison, Cécile Dumas, Denis Denis La Spesa et moi-même, de voter contre la délibération du 11 décembre 2009.

Bien sûr que cette esplanade a besoin d'une mise en valeur mais le montant provisoire s'établit déjà à **5 266 349 €** et nous en sommes qu'au 1<sup>er</sup> avenant pour simplement la maîtrise d'œuvre qui passe à 655 444 € HT au lieu de 543 493 € prévus soit plus 111 951 € HT = 20,59%

D'ailleurs vous n'indiquez pas le pourcentage de cet avenant par pudeur peut-être !

Mais ce n'est pas tout. Si j'en crois le rapport, l'Architecte des Bâtiments de France exige un alignement des pins existant et hop 40 779 € de plus... voilà comment nous arrivons à 5 266 349 €.

Il nous fallait un avenant significatif pour cette dernière séance du Conseil municipal est malheureusement vous l'avez trouvé !

Et si le service des marchés publics nous calculait la totalité des avenants de ce mandat, quel montant cela représenterait ? Allez chiche.